



SAINT-CYR-L'ÉCOLE
(YVELINES)

ARRETE DU MAIRE N° 2024/08/344

Objet : Retrait de l'arrêté de mise en sécurité n°2024/08/340

Le Maire de SAINT-CYR-L'ÉCOLE,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté du Maire n°2024/08/340 portant mise en sécurité pour le bâtiment sis 22 rue du Bois Robert à Saint-Cyr-l'École,

Considérant l'information erronée sur le nom du propriétaire du bâtiment concerné par l'arrêté de mise en sécurité,

Considérant en conséquence qu'il convient procéder au retrait de l'arrêté de mise en sécurité susvisé,

ARRETE :

Article 1 : Il est procédé au retrait de l'arrêté de mise en sécurité n°2024/08/340 du 21 août 2024,

Article 2 : Le présent arrêté sera transmis au Préfet des Yvelines et notifié à l'intéressé,

Article 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif devant le Maire dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de son affichage. L'absence de réponse dans un délai deux mois vaut décision implicite de rejet.

Le présent arrêté peut également faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Versailles, dans le délai de deux mois à compter de sa notification, ou dans le délai de deux mois à partir de la réponse de l'administration si un recours administratif a été déposé au préalable.

Le tribunal administratif peut être saisi d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr.

Article 4 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Mairie et Monsieur le Chef de la Police Municipale sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Cyr-l'École, le 26/08/2024

Certifié exécutoire
par publication en ligne le : 26/08/2024
et par transmission
en Préfecture des Yvelines le : 26/08/2024



Sonia BRAU

Maire,
Conseiller départemental, Vice-
Président de Versailles Grand Parc

Signé électroniquement par
Sonia BRAU

Le 26 août 2024

Acte à classer

2024-08-344

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-08-26T13-41-33.00 (MI255117508)

Identifiant unique de l'acte : 078-217805456-20240826-2024-08-344-AR ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : Retrait de l'arrêté de mise en sécurité n.2024/08/340

Date de décision : 26/08/2024



Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 6. Libertés publiques et pouvoirs de police
6.1. Police municipale

Identifiant unique de l'acte antérieur : 078-217805456-20240821-2024-08-340-AR

Acte : [Arrêté 2024-08-344 Retrait arrêté
2024-08-340.PDF](#) Multicanal : Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 26/08/24 à 13:41

Par [VIALATTE Marie](#)

Transmis

Date 26/08/24 à 13:41

Par [VIALATTE Marie](#)

Accusé de réception

Date 26/08/24 à 13:45